

eaux usées

Une partie des eaux usées finit dans la nature

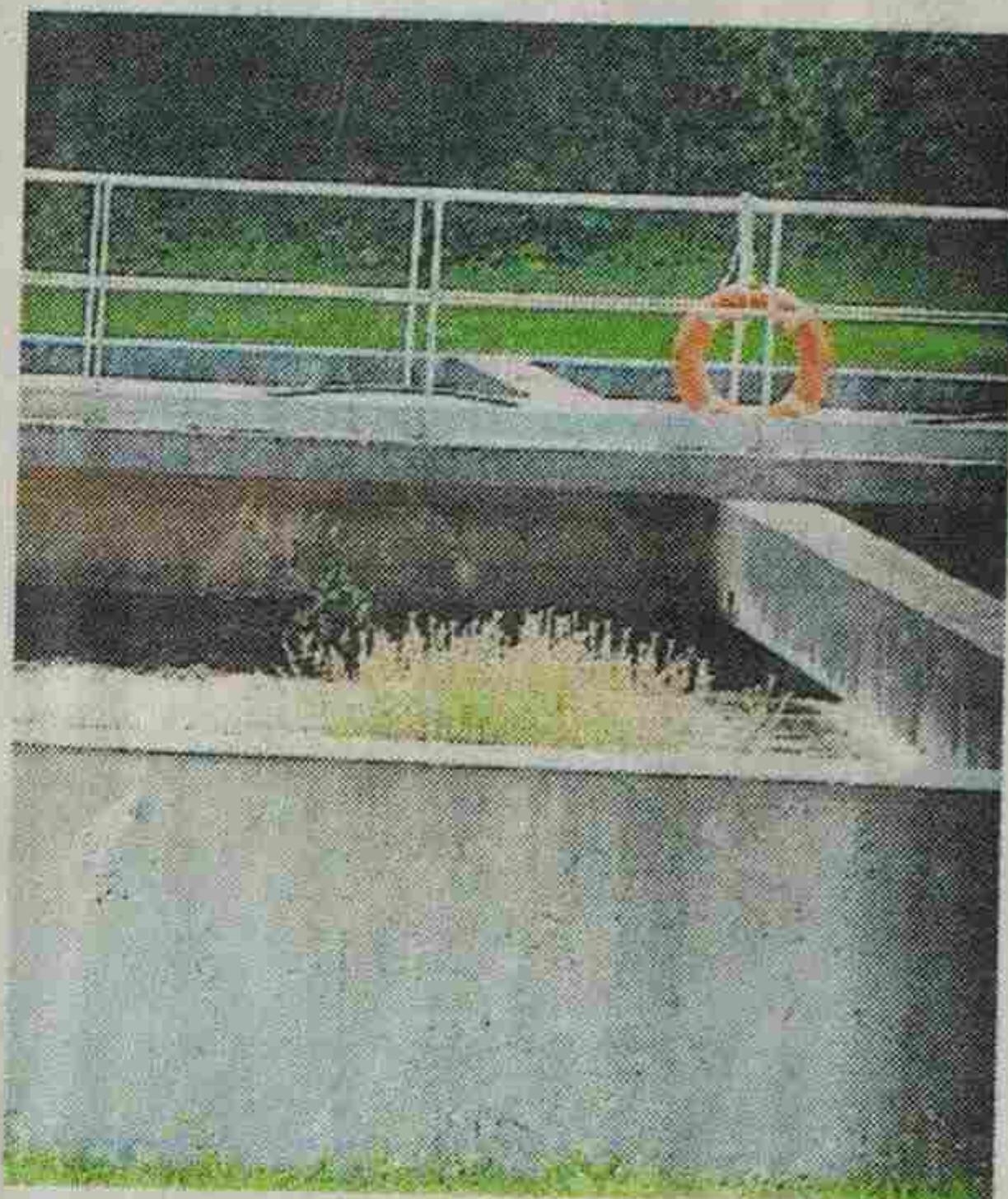
Les intercommunalités, propriétaires du réseau public, doivent aujourd'hui disposer de deux canalisations souterraines différentes : une qui transporte les eaux usées jusqu'à la station d'épuration, une autre qui transporte les eaux pluviales pour les évacuer dans la nature. C'est ce qu'on appelle le réseau séparatif.

Mais une partie ancienne du réseau d'assainissement dans l'agglomération briochine est toujours unitaire : eaux usées et eaux pluviales finissent dans le même tuyau pour aller à la station d'épuration. C'était le cas de 30 % du réseau à Saint-Brieuc, en 2015. En cas de fortes pluies, les canalisations sont rapidement saturées. Certains ouvrages, comme les déversoirs d'orage, servent alors de soupape et laissent s'échapper le surplus (mélange d'eaux pluviales et d'eaux usées) dans la nature.

Dix millions d'euros pour améliorer le réseau

« Des portions du réseau unitaire historique sont progressivement remplacées par des réseaux séparatifs, indique Gérard Le Gall, vice-président de l'agglomération en charge de l'assainissement. Mais il est impossible d'envisager le renouvellement de l'intégralité du réseau unitaire au regard du coût qu'il représente. L'agglo investit déjà 10 millions d'euros par an pour améliorer le réseau. »

D'où la création, l'an prochain, d'un bassin tampon de 4 000 m³, rue du Légué. Il sera localisé entre le réseau unitaire en centre-ville et la station d'épuration dans la vallée de Gouédic. « Son rôle est de stocker temporairement les eaux du réseau unitaire par temps de pluie, de manière à éviter des rejets dans le milieu natu-



La station d'épuration.

PHOTO : ARCHIVES

rel. Ceci pour les restituer ensuite dans le réseau, en vue du traitement par la station d'épuration. »

Dans la plupart des communes, la traque aux rejets est un combat permanent. À Tréveneuc, la mairie finance des analyses complémentaires dans ses cours d'eau (en plus des relevés effectués par l'ARS sur ses plages). « En tant qu'élus, on fait beaucoup d'efforts pour vérifier les installations », observe le maire Marcel Serandour. Récemment, il a rappelé à l'ordre un de ses administrés qui avait inversé les branchements de sa maison sur le réseau d'assainissement de sa commune. Son eau de pluie finissait à la station d'épuration, et ses eaux usées dans la nature... Et c'est sans compter sur les installations individuelles (fosses septiques...), nombreuses dans les zones rurales, et dont un certain nombre ne sont pas aux normes.

T G.